Si Mickaëlle Paty remporte son combat, elle sera un nouveau Charles Martel

écrit par Christine Tasin | 25 mai 2024

Mickaëlle Paty *: Nous devons constater que certains refusent*

purement et simplement de constituer une société avec nous. (le Point).

Que demande Mickaëlle Paty, la soeur Courage ? Que l'Etat reconnaisse sa part de responsabilité dans la mort de Samuel Paty. Et de rappeler l'évidence :

[elle] établit froidement les failles politiques et administratives qui ont, selon elle, conduit au drame. Le « pas de vagues », le relativisme, l'aveuglement volontaire, ces petites lâchetés individuelles qui ont pour toile de fond notre lâcheté collective. Mickaëlle Paty en a contre ceux qui voulaient « *éviter toute stigmatisation et amalgame* » pour « *éviter les confrontations avec la violence islamiste* ». Cette « *inaction des hommes dits « de bien »* » qui rappelle la célèbre maxime d'Edmund Burke : « *Pour triompher, le mal n'a besoin que de l'inaction des gens de bien.* »

Elle se demande pourquoi son frère n'a pas été mis sous protection, rappelle que sa famille a porté plainte, pour le volet judiciaire, en 2022, contre l'État pour non-empêchement de crime et non-assistance à personne en péril. Là, et c'est le rôle d'une enquête parlementaire, qui ne se substituera pas à la justice (le Parquet national antiterroriste a récemment demandé que les potentiels complices du tueur soient jugés pour association de malfaiteurs terroristes criminelle), Mickaëlle Paty demande aux sénateurs de questionner les « *brèches* » étatiques pour mieux les « *colmater* », et pointe, au-delà des petits criminels complices, les « *personnes occupant des postes de « responsables »* ». *« La descente aux enfers de Samuel aura duré 11 jours, et nul ne pouvait l'ignorer. Les responsables ne pouvaient se méprendre sur la gravité et la constance du péril, ni sur l'imminence de son agression* », clame-t-elle, élargissant, enfin, à la protection que l'État doit à ses citoyens.

https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/nul-ne-pouvait-ignorer-son-calvaire-la-sour-de-samuel-paty-accuse-letat-et-reclame-une-enquete-parlementaire

Rien. Aucune réponse autre que celle de la Belloubet « »*Je ne suis pas sûre que l'on puisse dire que l'État a une part de responsabilité dans l'assassinat de Samuel Paty* ». C'est un peu court, Belloubet !

Pour le reste, le désir de noyer le poisson, de relativiser (comme si la décapitation d'un professeur pouvait être relativisée !) a amené les autorités, les responsables, à tenir la seule réponse des gauchistes et mondialistes à chaque fois que quelqu'un veut pointer les horreurs de l'islam : « *Il ne faut pas se tromper d'ennemi.* »

Mickaëlle Paty refuse de s'en laisser conter, de renoncer à avoir des explications, des demandes d'excuses, des reconnaissances pour les fautes, énormes, commises par la hiérarchie de Samuel Paty, principal, collègues, inspecteurs, rectorat… Elle pointe clairement leur désir de ne pas faire de vagues, leur peur de voir l'islam et les musulmans ciblés (parce que chaque Français d'origine se sent ciblé pour chaque meurtre fait par un Français d'origine et refuse d'en parler, d'en chercher les sources ?) et l'horrible assassinat de son frère « récupéré par l'extrême-droite », la vilaine extrême-droite qui dénonce immigration, islamisation et djihad. Tout le programme de Macron et ses prédécesseurs. On peut comprendre qu'ils soient sur les nerfs et qu'ils essaient tout pour gagner du temps, pour laisser le dossier pourrir sous la poussière…

Sauf qu'ils ont, là, un second Patrick Jardin en la personne de Mickaëlle Paty. Ne comptez pas sur ces deux-là pour lâcher le morceau et bramer « *vous n'aurez pas ma haine*« . Chapeau bas, les Résistants !

Puisque sa demande n'a pas été acceptée, elle porte plainte… On a le droit de rêver, même si on n'est pas sûrs que Dupond-Moretti ne choisira pas les juges les plus gauchistes possible, de préférence membres du syndicat de la magistrature pour juger l'affaire… une fois que la machine

judiciaire est en route, si on va jusqu'en cassation, on peut parfois avoir de bonnes suprises. Et si des juges reconnaissaient que, oui, l'immigration musulmane inconsidérée, la dhimmitude du gouvernement, des responsables d'établissement et du recteur (sans même parler des collègues, des syndicats enseignants et fédérations de parents d'élèves) ont créé toutes les conditions pour que des professeurs, des journalistes, des participants à un concert, des badauds tombent sous les coups de l'islam, intolérant et criminel, la face de la France pourrait être changée.